



# L'AVENIR DE L'EUROPE : RAPPORT D'ÉTAPE

À titre d'information pour le Bureau politique : Stavanger, 22 juin 2017

## CONTEXTE

Le présent document fait le point sur l'état d'avancement de la réflexion menée par la CRPM sur l'Avenir de l'Europe.

Le 10 mars, le Bureau politique a accepté l'approche de la CRPM sur cette réflexion, qui se déroulera au cours des 15 à 18 prochains mois, jusqu'à l'adoption d'un **manifeste sur l'avenir de l'Europe** lors de l'AGA à l'automne 2018, avant l'année du changement au niveau de l'UE en 2019.

Notre réflexion s'articule autour de **trois grands piliers**, visant à apporter des solutions aux défis auxquels l'Europe est confrontée : (i) les investissements, la compétitivité et la cohésion sociale ; (ii) la participation démocratique, et (iii) l'UE et son voisinage plus large (y compris le Brexit).

Elle énoncera une vision qui place les régions au cœur de la vision de l'avenir de l'Union européenne.

## En bref

- La Commission européenne a publié un [Livre blanc sur l'Avenir de l'Europe](#) (1<sup>er</sup> mars) envisageant cinq scénarios pour l'UE à l'horizon 2025. Deux documents de réflexion ont été publiés ([La dimension sociale de l'Europe](#) ; [La maîtrise de la mondialisation](#)) ; trois autres sont attendus cette année.
- S'exprimant au nom du Bureau politique de la CRPM, le Président Vasco Cordeiro a présenté une déclaration politique aux médias à Bruxelles (9 mai) précisant les messages politiques initiaux/conclusions des travaux entrepris par la CRPM en mars et avril.
- Le Président Juncker devrait annoncer l'option retenue à l'occasion de son discours sur l'état de l'Union au Parlement européen (13 septembre), tandis que le Conseil européen (14-15 décembre) adoptera vraisemblablement les conclusions. Les négociations du Brexit commenceront en juin.
- Une position de principe sera présentée lors de l'AGA à Helsinki (20 octobre), reprenant les principaux messages politiques et les conclusions de notre première phase de travail.

## 1. Un environnement en mutation

Les réflexions sur l'avenir de l'Europe prennent place dans le contexte d'un changement du paysage politique. Le climat au mois de janvier était particulièrement tendu au lendemain du vote du Brexit, de l'élection du Président Trump, ainsi qu'en raison de l'incertitude entourant les échéances électorales à venir en Europe.

Cependant, on observe une évolution plus positive depuis lors : tout d'abord avec les élections néerlandaises, puis avec l'élection du Président Macron en France, ainsi que dans la réponse unifiée de l'UE27 face au Brexit. Les élections allemandes en septembre ne devraient pas, à moins qu'un événement imprévu et exceptionnel ne se produise, altérer ce climat, étant donné que les deux principaux candidats (Angela Merkel et Martin Schulz) ont une position ferme sur les plates-formes pro-européennes.

L'élection du Président Macron a largement réorienté les discussions en vue d'un programme de réforme et de changement, menés dans une perspective favorable à l'Union européenne. Cette situation remet sérieusement en question la future restructuration de la zone euro, l'Europe à plusieurs vitesses et le rôle de l'UE en matière de défense, de sécurité et sur la scène mondiale.

C'est pour la CRPM l'occasion de contribuer à cette discussion en y apportant des idées et réflexions, et de définir le rôle essentiel et la place des régions dans l'avenir de l'Europe.

## 2. Notre action à ce jour

Depuis le mois de mars, la CRPM a réalisé de grandes avancées dans sa réflexion sur l'avenir de l'Europe. **L'Annexe 1** propose une liste complète de l'ensemble des activités entreprises et planifiées (à compter de la fin du mois de mai). Nous attirons particulièrement l'attention sur les éléments suivants :

**Publication d'une déclaration politique** du président Cordeiro aux médias européens le 9 mai pour communiquer les premiers messages politiques émanant de nos réflexions à cette date

**Lancement d'un nouveau forum Internet** sur l'Avenir de l'Europe pour regrouper les analyses, idées et opinions sur les réformes. À ce jour, il présente 15 contributions provenant du secrétariat de la CRPM et des régions membres.

**Création d'un Groupe technique des régions membres de la CRPM** pour orienter et structurer les discussions en détail. Ce Groupe technique s'est réuni sept fois depuis début mars.

**Sessions thématiques en ateliers/briefing**, notamment des sessions sur le Livre blanc avec le porte-parole en chef de la Commission européenne et le chef du « think tank » interne de la Commission européenne.

**Intégration des Commissions géographiques** aux réflexions, notamment aux discussions politiques du Comité exécutif et de l'Assemblée générale, et aux groupes de travail thématiques. D'ici juillet, le président de la CRPM, M. Cordeiro, et le secrétaire général de la CRPM auront participé aux discussions sur l'Avenir de l'Europe de toutes les Assemblées générales des Commissions géographiques.

**Publication de trois communiqués de presse**, notamment une déclaration sur le Brexit avant l'activation de l'Article 50 par le gouvernement britannique (le Brexit est abordé plus en détails dans les sections 3 et 6 ci-dessous).

### 3. Livre blanc et documents de réflexion

#### Analyse du Livre blanc de la commission

La Commission européenne a publié son Livre blanc le 1<sup>er</sup> mars en envisageant 5 scénarios de réforme : (i) continuer ainsi (ii) le Marché unique et rien d'autre (iii) ceux qui en veulent plus en font plus (p. ex., l'Europe à plusieurs vitesses) (iv) en faire moins plus efficacement, et (v) en faire bien plus ensemble.

Notre forum Internet comporte plusieurs analyses des différents scénarios présentés. Nous attirons l'attention sur l'**attaque indirecte contre la Politique de cohésion**, apparaissant explicitement dans le scénario 4 du Livre blanc, et sur l'**absence de dimension territoriale pour l'ensemble de ces cas de figure**. Le Bureau de l'UE du Nord de la Suède a contribué à un article dénonçant la fragilité initiale du scénario 2 « **le marché unique et rien d'autre** » et sa propension à ignorer que le Marché unique dépend de bien plus de facteurs que les seules actions de l'UE. Le choix des exemples apportés au Livre blanc et le manque de considération des questions afférentes aux politiques diverses (p. ex., agriculture, transport, environnement) ont également provoqué une certaine confusion.

#### ... Et de ses documents de réflexion

La Commission publie actuellement cinq documents de réflexion s'inscrivant dans la continuité du Livre blanc. Ces documents répondent à certaines préoccupations concernant l'absence de détails sur les questions afférentes aux politiques. Trois d'entre eux ont déjà été publiés : **La dimension sociale de l'Europe** et **Maîtrise de la mondialisation**, qui mettent davantage l'accent (par rapport au Livre blanc) sur les disparités régionales et l'impact territorial des politiques, et, plus récemment (le 31 mai) un troisième document sur **l'approfondissement de l'Union économique et monétaire (UEM)**. Deux autres documents de réflexion sont en cours de préparation : **L'avenir de la défense de l'Europe** et **l'avenir des finances de l'UE**.

Le document sur la **Maîtrise de la mondialisation** aborde de manière explicite le rôle des Fonds structurels et d'investissement européens, les stratégies de spécialisation intelligente et le besoin de cibler l'aide et les interventions aux échelons régional et local « afin de s'assurer que toutes les régions peuvent tirer parti du marché interne et mieux se préparer à la mondialisation ». Il s'agit d'une amélioration opportune apportée au Livre blanc.

Toutefois, le document sur la **Dimension sociale** nous démontre que nous devons rester vigilants en ce qui concerne la Politique de cohésion et les interventions de l'UE. Il présente trois scénarios pour l'avenir, dont deux ne prévoient aucun rôle (scénario 1 : action de l'UE limitée aux droits de « liberté

de circulation ») ou un rôle plus limité (scénario 2 : zone euro) pour les interventions au niveau de l'UE. Le troisième scénario (une intégration approfondie) envisage que le rôle du financement européen soit de « favoriser le développement des compétences, les projets d'intégration du marché du travail, la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'innovation sociale ». Toutefois, ce financement serait conditionné au respect des mesures de réforme.

Le document sur **l'approfondissement de l'Union économique et monétaire** définit les actions concrètes à entreprendre avant les élections européennes de 2019, et propose un éventail d'options pour les années suivantes, lorsque l'architecture de l'Union économique et monétaire serait finalisée. Il s'agit d'un document long et détaillé (40 pages) visant à lancer le débat sur trois grandes questions, avec des suggestions sur les approches possibles pour chacune d'entre elles : (i) développer une véritable union financière (notamment avec l'union bancaire et l'union des marchés des capitaux) ; (ii) opter pour une union économique et fiscale plus intégrée (avec l'idée d'un actif européen sécurisé comme nouvel instrument financier pour l'émission commune de titres de dette) ; et (iii) consolider la responsabilité démocratique et renforcer les institutions européennes (notamment avec la possibilité à plus long terme de créer une trésorerie européenne). Ce rapport fait clairement écho aux deux autres documents de réflexion sur la nécessité d'endiguer l'augmentation des disparités sociales et économiques entre et au sein des États membres de l'UE.

Nous procéderons à l'analyse des deux derniers documents de réflexion après leur publication. Nous analyserons également le document sur **l'avenir des finances de l'UE**, étant donné qu'il se rapporte directement aux priorités politiques de la CRPM et à notre travail sur le cadre financier pluriannuel après 2020. Nous proposons d'observer en détail les scénarios budgétaires de notre seconde phase de réflexion sur l'avenir de l'Europe, telle qu'exposée dans la *section 6 (Étapes suivantes)* ci-dessous.

### **BREXIT : Étapes clés**

Conformément à l'Article 50 du traité, le Royaume-Uni a envoyé, le 29 mars, un courrier officiel à Donald Tusk, président du Conseil européen, pour lancer la période de négociation de 2 ans devant aboutir au Brexit.

Le 5 avril, le parlement européen a adopté à une large majorité (516 voix pour) une [résolution](#) énonçant ses principes et conditions clés pour la validation de l'accord de retrait du Royaume-Uni. Le Comité des régions avait déjà adopté sa propre [résolution](#) sur le Brexit le 22 mars, dans le cadre d'une session plénière où Michel Barnier, responsable de la Task Force sur le Brexit de la Commission européenne, avait défini les principes fondamentaux sur lesquels la Commission proposait de s'appuyer au cours des négociations.

Le 29 avril 2017, le Conseil européen a adopté ses [orientations politiques](#), qui fixent le cadre des négociations et déterminent les positions et les principes généraux de l'UE pour les tractations sur l'Article 50.

Le 22 mai, le Conseil des Affaires générales a autorisé l'ouverture des négociations sur le Brexit et a adopté les [orientations de négociation](#) pour la première phase (l'accord de retrait). L'UE27 s'est accordée sur le fait que les négociations se dérouleraient en deux phases : la première pour convenir des conditions de retrait et la seconde pour ouvrir les discussions sur un accord entre le Royaume-Uni et l'UE27 après le Brexit.

La CRPM a entrepris des travaux considérables sur le Brexit à ce jour.

Des « Task Force » sur le Brexit ont été mises en place dans deux des Commissions géographiques de la CRPM :

- La Commission Arc Atlantique (s'est réunie deux fois : 29 mars ; 7 juin)
- La Commission de la mer du Nord (s'est réunie une fois : 29 avril)

Étant donné l'importance stratégique de la Manche et des relations avec les autorités anglaises dans cet espace partagé, une « Task force de la Manche » a également été créée.

Le 7 juin, nous avons tenu une session dédiée au Brexit à Bruxelles, en présence de Stefan de Rynck, membre de la Task Force sur le Brexit de Michel Barnier à la Commission européenne, et d'autres responsables officiels de la représentation permanente de l'Irlande auprès de l'Union européenne, du gouvernement écossais et du gouvernement flamand.

Une conférence sur le Brexit est également programmée en coopération avec le gouvernement gallois, à Cardiff, à la fin de l'automne 2017 ou au début de l'année 2018. Nous essayons actuellement d'organiser une réunion de la Task force de la Manche à la suite de cette rencontre sur le Brexit au Pays de Galles.

## 4. Position des États membres

### Une Europe à plusieurs vitesses ou au même rythme

Les États membres ont réagi différemment sur le Livre blanc, avec une fracture nette entre l'Est et l'Ouest concernant la question d'une Europe à plusieurs vitesses : l'Espagne, la France, l'Italie et l'Allemagne s'expriment en faveur de cette vision tandis que les pays du Groupe de VISEGRAD et la Roumanie rejettent fermement la mise en place d'une Europe à deux niveaux.

### Budget de la zone euro et euro-obligations

Les points de vue divergent fortement sur la façon dont la zone euro doit approfondir son intégration.

Devançant le document de réflexion sur l'approfondissement de l'UEM, le gouvernement espagnol a préparé un document sur l'approfondissement de l'intégration économique des 19 pays de la zone euro. Ce document comprend les éléments suivants :

- Mise en place d'une union bancaire et mise en œuvre des changements déjà convenus :
- Créer un budget commun à la zone euro qui servirait d'« outil de stabilisation » en période de crise ou d'instabilité :
  - d'abord un budget commun alimenté par un mécanisme d'investissement ;
  - puis, plus tard, le développement d'un système d'assurance chômage commun venant compléter les systèmes nationaux.
- Introduire les euro-obligations pour produire une certaine « mutualisation de la dette » au sein de la zone euro.

L'Italie est également en faveur de l'introduction des euro-obligations et d'un système d'assurance chômage commun dans la zone euro pour une certaine période.

Emmanuel Macron, le nouveau président français, soutient la création d'un ministère de la zone euro ; une idée formulée dans le Rapport des cinq présidents sur l'approfondissement de l'UEM. Il a également évoqué la création d'une « zone euro des investissements » qui vise à réduire les disparités dans l'EU. Cependant, cela n'inclut pas les euro-obligations car M. Macron s'est exprimé contre la mutualisation des dettes historiques au sein de la zone euro.

L'Allemagne demeure fermement opposée à la mutualisation des dettes par le biais des euro-obligations et a réaffirmé cette position dès ses premières réactions sur le document de réflexion concernant l'approfondissement de l'Union économique et monétaire. Le gouvernement allemand a également souligné qu'il considérait les discussions sur la zone euro comme faisant partie d'un débat plus large sur l'avenir de l'Europe et qu'il ne souhaitait pas observer de divisions entre les pays membres et non membres de la zone euro.

### **Une approche commune sur l'immigration**

S'étant réunis en avril 2017, les pays méditerranéens du sud de l'Union européenne ont signé la Déclaration de Madrid appelant à une approche commune sur l'immigration dans l'ensemble de la région Méditerranée-Afrique du Nord et préconisant que la politique migratoire de l'UE soit basée sur la responsabilité partagée et la solidarité au sein de l'union. Cette déclaration prévoit que l'Union pour la Méditerranée joue « un rôle central dans la consolidation de la coopération régionale Europe-Méditerranée ; ceci en application de la cogestion du calendrier commun pour relever efficacement et collectivement les défis actuels ».

## **5. Parlement européen et Comité des régions**

Avant la publication du Livre blanc, le Parlement européen a adopté, en février, trois résolutions sur l'avenir de l'Europe. Il a depuis organisé des débats réguliers en session plénière sur l'avenir de l'Europe et la question du Brexit (notamment avec l'adoption d'une résolution sur les priorités de négociation du Brexit le 7 avril).

Les groupes politiques ont apporté des réponses variées au Livre blanc. Le PPE a appelé à mettre fin à la culture de dénigrement de l'Europe et a suggéré un sixième scénario envisageant la fusion des cinq scénarios du Livre blanc ; le groupe S&D a critiqué la Commission pour son manque de leadership en ne présentant aucun « choix fort et complet » pour l'Europe ; l'ADLE a rejeté toute initiative en faveur d'une Europe à la carte ; tandis que le groupe des Verts/Alliance libre européenne a accueilli favorablement le cadre commun de référence fourni par le Livre blanc pour les réflexions tout en faisant remarquer que ce dernier n'avait pas suscité d'enthousiasme.

Le Comité des régions a lancé sa réflexion sur l'Europe en février en organisant une série d'événements locaux à travers l'Europe tout au long de l'année. Il prévoit d'adopter sa position fin-2017 ou début-2018. Nous avons écrit aux régions de la CRPM afin qu'elles nous tiennent informés des événements locaux qu'elles organisent. Nous pourrions ainsi intégrer ce travail à nos réflexions. Le Comité des régions a mis à l'ordre du jour de ses discussions en session plénière les préoccupations exprimées par la CRPM sur le Livre blanc et l'attaque indirecte contre la Politique de cohésion.

## 6. Thèmes émergents et messages politiques

### Déclaration politique

La déclaration politique publiée le 9 mai réunit les principaux thèmes qui sont ressortis de notre première phase de réflexion en réponse au Livre blanc.

Trois messages principaux plaçant les régions au cœur des propositions :

- La cohésion territoriale, sociale et économique doit être au centre de toutes les projections sur l'avenir de l'Europe venant compléter le Marché unique
- Les concepts de coopération et de partenariat sont des fondamentaux de l'UE et doivent être renforcés à l'avenir (notamment après le Brexit)
- La nécessité de défendre fermement les valeurs européennes, notamment en ce qui concerne l'importance de la solidarité

Cette déclaration réaffirme que les régions sont essentielles à la réussite future de l'Europe car elles servent de passerelle entre l'UE, les États et les populations.

### Avancer au même rythme

Des discussions ont eu lieu pour déterminer si la CRPM devait accepter la **déclaration politique** envisageant **l'Europe à plusieurs vitesses** comme la meilleure option potentielle pour la réforme à venir. Toutefois, cette idée a semblé prématurée à ce stade des réflexions. Ainsi, la déclaration exprime la préférence de la CRPM pour une Europe « avançant au même rythme » afin d'éviter toute fragmentation.

Notre communiqué de presse sur le Livre blanc a affirmé la nécessité de prévoir un **sixième scénario plaçant les régions au cœur** du débat sur l'avenir de l'Europe. Cette proposition vient en réponse aux préoccupations sur l'absence de dimension territoriale dans le Livre blanc et de véritable évocation du rôle ou de l'importance des régions dans le projet européen.

Nos discussions avec la Commission montrent un manque de reconnaissance inquiétant sur le statut officiel des gouvernements régionaux malgré leur niveau de compétence dans de nombreux domaines sur lesquels l'UE légifère ou adopte des politiques. En réponse, nous élaborons actuellement une communication autour de la notion que « **les régions ne sont pas juste un actionnaire de plus** » qui vient contrer la tendance de la Commission européenne à répertorier les régions au même niveau que les entreprises, les représentations de secteur et les organisations de groupe de pression.

### Travaux thématiques

À ce jour, nous avons déjà entrepris des travaux thématiques (dans les affaires maritimes). Nous avons également planifié d'autres activités au cours des mois à venir sur l'immigration, la politique de voisinage, l'accessibilité et le changement climatique qui nous permettront d'identifier des problèmes particuliers en fonction des domaines traités par les politiques.

Le brainstorming dans le domaine maritime a prouvé l'importance de ce travail. Il a en effet permis de reconnaître clairement **la valeur ajoutée de la coopération de l'UE**, la nécessité inéluctable que **la Commission européenne joue un rôle prédominant pour déterminer le calendrier de la**

**croissance bleue** et la dynamique politique que la Commission a insufflée en donnant la priorité au développement du secteur des énergies marines renouvelables. Il a également permis de soulever des questions sur le **financement futur**, sur le besoin de prioriser davantage l'investissement dans l'économie bleue et sur la façon dont l'UE peut développer des mécanismes innovants pour surmonter les engorgements qui dissuadent ces investissements.

### Participation démocratique

Nos discussions sur la participation démocratique ont fait ressortir un sujet fort : l'importance de présenter **une vision positive de l'UE et des valeurs fondamentales qu'elle défend**.

Un **scepticisme général a été constaté sur l'idée d'accentuer la communication** pour expliquer ce qu'est l'UE, son fonctionnement et la façon dont elle prend les décisions : les gens ordinaires ne s'intéressent pas aux institutions et ne cherchent pas à comprendre le fonctionnement de l'UE ; ils souhaitent plutôt que l'UE leur apporte des solutions et améliore leur quotidien. Les discussions ont également souligné le **rôle central que les politiciens régionaux peuvent jouer pour connecter les populations à l'UE** en leur démontrant l'influence de cette dernière dans leur quotidien. De nombreux politiciens nationaux portent atteinte à l'UE en omettant de communiquer honnêtement à propos de son impact sur les politiques nationales.

La Commission a clairement fait comprendre qu'elle ne souhaitait pas aborder la réforme institutionnelle de l'UE dans les réflexions sur le Livre blanc. Cependant, étant données les inquiétudes exprimées au sujet des processus démocratiques et de la défiance à l'égard des politiciens et des institutions, il a été de l'avis général que les **questions sur les structures institutionnelles ne devaient pas être ignorées**. Le Brexit transformera l'équilibre entre les représentations nationales dans les institutions de l'UE et permettra ainsi une telle discussion.

### BREXIT : Messages clés

Cinq thèmes principaux se sont détachés des travaux réalisés à ce jour sur le Brexit :

- Impact territorial disproportionné du Brexit : certaines régions subiront l'impact du Brexit plus que d'autres. Cette conclusion émane de l'analyse initiale effectuée par les régions de la CRPM (et d'autres comme, par exemple, le gouvernement flamand).
- Représentation des préoccupations régionales dans les négociations officielles sur le Brexit : les gouvernements décentralisés au sein de l'équipe de négociation du Royaume-Uni ; et l'accès structuré à la Task Force de la Commission européenne et aux États membres de l'UE27 pour les régions.
- Continuité des opportunités de coopération après le Brexit : entre les nations/régions du Royaume-Uni et les régions de l'EU, notamment sur les cadres qui faciliteront l'après-Brexit
- Engagement à reconnaître et à protéger les droits des citoyens du Royaume-Uni au sein de l'UE27 et des citoyens de l'UE au Royaume-Uni dans les dispositions de l'après-Brexit
- Conséquences du Brexit sur les politiques et le budget futurs de l'UE : impact de la perte de la contribution nette du Royaume-Uni (y compris dans le cas où aucun accord ne serait trouvé sur les frais de départ du R-U) ; conséquences sur la Politique commune de la pêche, la Politique de cohésion, la Politique Agricole Commune, les politiques sur la recherche et l'innovation, l'enseignement et la mobilité, les politiques maritimes, l'énergie, l'environnement, les transports, la sécurité, le fonctionnement du marché unique, etc.



## 7. Prochaines étapes

### Un consensus sur les messages / principes politiques généraux

À ce jour, les travaux effectués ont déjà défini les grandes lignes des messages politiques sur la position de la CRPM concernant l'avenir de l'Europe ; lequel fait l'objet d'un consensus clair en matière de cohésion territoriale, de coopération et de valeurs (notamment la solidarité).

### Travaux thématiques complémentaires

Des travaux complémentaires seront entrepris au cours des mois à venir sur des sujets tels que l'immigration, les questions maritimes, le changement climatique, l'accessibilité et la sécurité afin d'identifier des éléments spécifiques concernant les différentes politiques dans ces domaines. Ces travaux seront réalisés par les groupes de travail et les Task Forces de la CRPM, et notamment :

- La Task Force sur l'immigration : nous avons mandaté l'ancien secrétaire d'État espagnol à l'immigration et l'ex-eurodéputée Anna Terrón pour travailler sur les messages clés concernant la politique d'immigration dans l'avenir de l'UE et le rôle des régions dans ce domaine. Ce travail alimentera la communication relative à la réflexion sur l'avenir de l'Europe ;
- La Task Force sur le changement climatique : dans le cadre de son travail sur l'adaptation et l'atténuation au cours du deuxième semestre 2017 et en 2018. Servira aux réflexions sur le budget futur de l'UE.

### Universitaires et autres experts externes

Au cours des mois qui viennent, nous nous efforcerons d'impliquer des universitaires/experts externes dans la prochaine phase de réflexion en leur demandant de contribuer à des articles de blog et de participer à certains travaux. Nous aimerions leur proposer d'étudier des thèmes et des questions techniques spécifiques, et notamment :

- L'Europe à plusieurs vitesses : comprendre ce que cette notion implique en pratique et déterminer son impact sur les territoires et sur les principaux points de préoccupation des régions de la CRPM
- Questions afférentes aux structures institutionnelles : comment mieux faire entendre la voix des régions dans les politiques et le processus décisionnel ; comment rapprocher les institutions de l'UE et les citoyens
- Analyse du Livre blanc et des cinq documents de réflexion avec, comme perspective, l'impact/la pertinence pour les régions, notamment avec une analyse FFPM
- Opportunités potentielles de coopération régionale après le Brexit basées sur le travail de la Commission de la Mer du Nord et des Task Forces Arc Atlantique

### Mettre l'accent sur les scénarios budgétaires

Dans la perspective de la deuxième phase de notre travail prévue pour l'automne, nous proposons d'attirer l'attention sur les questions budgétaires et institutionnelles. Comme indiqué plus haut, l'élection de M. Macron en France et le suffrage allemand de cet automne mettent à l'ordre du jour les sujets de la gouvernance de la zone euro, de l'approfondissement de l'UEM et du budget d'investissement de la zone euro. Le Brexit soulève de nombreuses questions concernant le financement actuel et futur du projet de l'UE, et les propositions pour le Cadre financier pluriannuel (CFP) seront également étudiées en 2018.

Le moment est particulièrement opportun pour que la CRPM apporte une contribution régionale solide à ces discussions. Nous proposons de faire appel au Conseil Scientifique de la CRPM dirigé par l'ancien directeur général adjoint de la DG Politique régionale, M. Jean-Charles Leygues, pour étudier plusieurs scénarios de réforme des finances dans l'UE de l'après-Brexit ; ceci en tenant compte des conséquences sur les régions de la CRPM et sur nos principales priorités politiques. Comment le budget de l'UE pourrait-il permettre de mettre en œuvre la cohésion territoriale, de faciliter la coopération et de promouvoir la solidarité et les valeurs centrales de l'UE ? Quels sont les scénarios qui aboutiraient à une action européenne capable de relever les défis de l'Europe, récents ou anciens, et comment l'Europe peut-elle investir dans de nouvelles opportunités ?

### **Événements locaux**

La deuxième phase de notre travail a initialement été conçue selon l'approche proposée et adoptée à Gozo, qui permet aux régions membres de la CRPM d'organiser des événements locaux sur l'avenir de l'Europe en s'appuyant sur les premiers messages découlant de la phase 1. Les régions membres de la CRPM ont initié cet aspect de la réflexion et y dédient un engagement fort. En outre, le secrétariat de la CRPM souhaite vivement recevoir des retours et informations sur ces événements locaux. Cela pourrait prendre la forme de blogs sur le forum Internet concernant l'Avenir de l'Europe. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons écrit aux régions de la CRPM pour obtenir des informations sur les événements locaux (notamment celles impliquées dans les réflexions du Comité des régions) organisés à ce jour, y compris au travers d'articles de blogs, afin de pouvoir rassembler tous ces éléments dans notre base de données probantes.

### **AG en octobre 2017 à Helsinki**

Lors de l'AGA à Helsinki, nous proposons de présenter une position politique en vue de son adoption. Celle-ci s'appuiera sur les messages politiques issus de la réflexion menée jusqu'à la mi-septembre sous différentes formes : la déclaration politique publiée le 9 mai ; les discussions tenues lors des réunions du Bureau politique (mars et juin) ; les réunions des Commissions géographiques ; les Task Forces et groupes de travail ; le groupe d'experts techniques ; les articles sur notre forum Web ; et les contributions lors des événements locaux organisés par les régions membres de la CRPM.

### **Événement de visibilité à Bruxelles, novembre 2017**

Nous proposons d'organiser une réunion de haut niveau à Bruxelles après l'AGA, probablement en novembre, pour présenter la position politique de la CRPM à la Commission européenne. L'objectif sera de rencontrer le président Juncker et/ou M. Michel Barnier, chef de la Task Force sur le Brexit auprès de la Commission.

## Annexe 1 : Résumé des activités sur l'avenir de l'Europe à ce jour

### Lancement d'un nouveau forum Web

**Objectif** : un environnement pour présenter des analyses, des idées ou des pistes de réflexion sur les différents aspects du débat.

- **Nombre de blogs** : 13 (fin mai)
- **Nombre de visites** : environ 2 000 (fin mai)
- **Blog le plus lu** : Déclaration politique de la CRPM sur le rôle clé des régions dans le débat sur l'avenir de l'Europe : plus de 200 vues
- **Organisations évoquant nos blogs** : Utilisé sur Twitter par la Stratégie Atlantique, l'Agence Europe, Platforma, URU Fogar, le Comité des régions, le Mouvement européen

### Création d'un groupe technique auprès des régions membres de la CRPM

**Objectif** : orienter et structurer les points des discussions.

Ce groupe technique s'est réuni sept fois depuis début mars.

Nombre de régions participantes :

Nous avons divisé le travail du groupe technique en thèmes/problèmes entre les régions de la CRPM souhaitant diriger certains thèmes/problèmes, notamment avec la rédaction d'articles sur le forum Internet. À ce jour nous avons reçu trois contributions au forum (Suède du Nord, Danemark central et Cornouailles), avec plus de 10 articles en préparation pour juin/juillet.

### Ateliers/briefings thématiques

**Objectif** : discussion et débat interactifs sur les principaux sujets problématiques.

Six sessions ont été organisées avec la Commission européenne et d'autres experts :

- Livre blanc et documents de réflexion :
  - Session avec l'attaché de presse de la Commission européenne : Margritis Schinas (17 mars)
  - Session avec le « think tank » interne de la Commission européenne : Ann Mettler, chef du Centre européen de stratégie politique (4 mai)
- Participation démocratique (7 avril) :
  - Mouvement européen, CCRE, Eurocités et le Comité des régions
- Investissement, compétitivité et cohésion :
  - Thomas Wobben, Comité des régions et Richard Tuffs, ERRIN (4 mai)
- « Brainstorming » sur la question maritime (26 avril) :
  - Membre du cabinet du Commissaire Vella et experts de Bretagne, de la région Zuid-Holland et de Ocean Energy Europe
- Brexit (7 juin) :
  - Task force de la Commission européenne sur le Brexit : Stefan de Rynck
  - Gouvernements irlandais, écossais et flamand

D'autres sessions de travail sont en cours de préparation, et notamment :

- Politique de voisinage/d'immigration
- Scénarios pour le futur budget de l'UE (y compris les implications du budget de la zone euro)

Nous nous appuyons également sur le travail des Task Forces et groupes de travail thématiques de la CRPM pour alimenter la communication politique et les analyses dans des domaines spécifiques : Changement climatique, immigration, transport, cohésion et questions maritimes.

**Intégration des Commissions géographiques** aux réflexions. L'avenir de l'Europe est à l'ordre du jour des réunions suivantes :

- Commission Arc Atlantique : Assemblée générale le 3 mars (Pays de la Loire) ; Réunions de la Task Force sur le Brexit les 29 mars et 7 juin (Bruxelles)
- Assemblée générale de la Commission des Îles : 9 mars (Gozo)
- Commission de la Mer du Nord : Comité exécutif le 24 mars (Southend) ; Groupe en charge des Ressources Marines le 24 avril (Bruxelles) ; réunion de la Task Force sur le Brexit le 29 avril (Bruxelles) ; Assemblée ordinaire et Conférence de la Mer du Nord les 28 et 29 juin (Göttingen)
- Mer Baltique : Comité exécutif le 25 avril (Bruxelles) ; Assemblée générale les 11 et 12 juin (Berlin)
- Mer Noire : Assemblée générale le 24 mai (Macédoine centrale)
- Commission Interméditerranéenne : Assemblée générale les 6 et 7 juillet (Naples)

Une nouvelle Task Force sur la Manche est également en cours de création pour répondre aux préoccupations des régions françaises relatives à l'impact du Brexit sur la Manche.

**Présence médiatique** et communication des messages politiques :

- **Petit-déjeuner avec la presse** à Bruxelles, le 9 mai, où le président Cordeiro a présenté une déclaration politique comportant les premiers messages (plus d'informations ci-dessous) émanant des réflexions à cette date. 10 journalistes étaient présents, dont ceux de : euractiv, Agence Europe, Politico, Parliament Magazine, EU Reporter et deux agences de presse portugaises (LUSA et RTP). Des articles sur la position de la CRPM sont parus dans l'ensemble de ces médias.
- **Enregistrements vidéos** : nous avons enregistré un [court entretien](#) avec le président Cordeiro pour YouTube. Nous souhaiterions enregistrer d'autres membres du bureau politique de la CRPM afin qu'ils expriment clairement leur opinion sur l'importance de l'avenir de l'Europe pour leur région.
- **Publication de communiqués de presse** : notamment une déclaration sur le Brexit avant l'activation de l'Article 50 par le gouvernement du Royaume-Uni



**Personne à contacter :** Gregg Jones, Directeur CRPM des finances et des programmes de l'UE  
**E-mail :** [gregg.jones@crpm.org](mailto:gregg.jones@crpm.org)

**La Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) rassemble quelque 160 Régions issues de 25 États de l'Union européenne et au-delà.**

Représentant près de 200 millions de citoyens, la CRPM agit en faveur d'un développement plus équilibré du territoire européen.

Elle opère à la fois comme un *think tank* et un lobby pour les Régions. Son principal objectif se concentre sur la cohésion sociale, économique et territoriale, les politiques maritimes et l'accessibilité.

[www.cpmr.org](http://www.cpmr.org)

#### **CONTACT :**

6, rue Saint-Martin, 35700 Rennes  
Tel: + 33 (0)2 99 35 40 50

Rond-Point Schuman 14, 1040 Brussels  
Tel: +32 (0)2 612 17 00

**Ref: CRPMNTP170009**